

Dans ma propre circonscription, nombreux sont les vieillards qui suivent les événements de très près en ce moment pour voir ce qui va se passer. Ils connaissent leur propre situation. Ils savent très bien que leurs pensions actuelles et les quelques sources de revenus actuellement à leur portée ne leur permettent pas de joindre les deux bouts. Ils voient se passer autour d'eux des choses auxquelles ils ne peuvent absolument rien; néanmoins, ils subissent les développements économiques et sociaux qui ont décidément des répercussions sur leur vie de tous les jours, sur leurs portefeuilles et sur le petit montant d'argent qu'ils ont mis de côté pour leurs vieux jours.

J'aimerais rappeler brièvement certains faits du passé qui ont trait aux pensions de vieillesse. Même si je ne suis qu'un député relativement nouveau à la Chambre, j'ai eu connaissance de certains événements dans le passé. Plusieurs fois j'ai pu observer de la tribune les débats des députés sur des sujets comme celui-ci. Au cours des années passées, j'ai entendu beaucoup de porte-parole du parti libéral se vanter de leurs réussites en matière de bien-être et dire qu'ils songeaient toujours aux intérêts du petit peuple et qu'ils s'occupaient beaucoup de leur bien-être. Ce fut vraiment une journée glorieuse pour le Canada, comme le député de Winnipeg-Nord-Centre l'a déclaré plus tôt dans ce débat, lorsque le gouvernement libéral de l'époque décida de supprimer l'évaluation des ressources pour les pensions de vieillesse et d'adopter le principe de la pension universelle.

Un grand défenseur de la politique libérale de l'époque, l'honorable Paul Martin, aujourd'hui leader du gouvernement au Sénat, se faisait l'apôtre de la philosophie gouvernementale dans ce secteur. Lui, ainsi que d'autres porte-parole libéraux, saisirent chaque occasion de faire état de la belle chose qu'ils avaient faite en supprimant l'évaluation des ressources, en abolissant la distinction qui avait existé parmi les gens âgés et en instaurant une pension universelle avec tous les avantages qu'elle comportait.

Il me semble maintenant que le gouvernement ne tient pas compte de certaines déclarations faites autrefois par certains de ses représentants pour défendre la décision d'instaurer la pension universelle. On a franchi une étape importante, il y a quelques années, en présentant le régime des pensions du Canada, accompagné du supplément de revenu garanti et de la pension universelle de la sécurité de la vieillesse. Bien entendu, ces mesures ont fait l'objet d'un débat prolongé à la Chambre. Des gens comme mon honorable ami de Winnipeg-Nord-Centre méritent nos éloges pour les efforts qu'ils ont alors fournis, comme à maintes autres reprises au cours des années, en faveur des Canadiens âgés, dans l'espoir de leur rendre justice.

• (5.50 p.m.)

Il est bien clair, comme l'ont déjà déclaré certains de mes collègues, que l'effet d'une mesure comme celle dont la Chambre est saisie est de créer deux catégories de citoyens au pays: les nantis et les pauvres. On commet ainsi une injustice à l'égard des deux catégories. D'une part, pour être admissibles au supplément de revenu garanti les gens devront subir le processus humiliant qui consiste à remplir une demande et à se plier aux exigences d'une espèce d'évaluation des moyens.

Je suis sûr que tous les députés ont eu l'occasion d'aborder certains cas très difficiles qui surgissent. On s'étonne des complexités de l'administration et de la myriade de chiffres produits simplement pour disposer d'un cas. Si l'on tient compte du nombre de gens qui touchent le supplément de revenu garanti, nous voyons une partie de la monstruosité que l'on doit créer quand on adopte des méthodes et des programmes de ce genre, qui établissent deux catégories de citoyens.

D'autre part, nous devons également reconnaître l'injustice dont seront victimes ceux qui, en vertu du programme actuel ou du nouveau programme, ne seront admissibles qu'à la pension de vieillesse universelle qui s'élève maintenant à \$79.50 par mois et qui, si la présente mesure est adoptée par le Parlement, sera portée à \$80. Leur premier grief portera sur la réduction de la pension qu'ils subiront avec le début de la nouvelle année. Ces gens ont, à juste titre, tout lieu de s'attendre à ce que, dès le 1^{er} janvier, leur pension soit portée de \$79.58 à \$81.17. Or, tel ne sera pas le cas, comme l'ont décrété certains vis-à-vis.

Le ministre sait sûrement que le revenu de nombreux Canadiens dépasse à peine le niveau qui les rendrait autrement admissibles à toucher le supplément de revenu garanti, et que leur unique source de revenu supplémentaire est la pension de sécurité de la vieillesse. Ces gens sont privés d'une certaine partie du revenu auquel ils ont légitimement tout lieu de s'attendre par suite des années de travail qu'ils ont fournies au nom de la population du pays.

Cette situation est contraire à la tendance de nos régimes de retraite. Il faut que nous étudions ce qui se produit dans bien d'autres domaines de notre législation sur les pensions. Il nous faut étudier la situation où se trouvent les gens qui, avec un peu de chance et grâce à une bonne gestion de leurs biens, se sont assurés un revenu modeste en plus de leur pension. Il est possible que des économies leur procurent un revenu supplémentaire. Il est vrai que, avec ce bill, ces gens recevront \$80, mais ils ne recevront pas leur juste récompense par rapport à ce que d'autres touchent en vertu d'autres dispositions de ces programmes.

C'est une question de justice élémentaire. Notre programme devrait prévoir le versement d'une pension universelle suffisante, d'au moins \$100 par mois, comme l'ont suggéré d'autres orateurs. Si le gouvernement continue à verser un supplément de revenu garanti, le total des versements effectués devrait être d'au moins \$150 par mois, même si nous préférons que cette somme soit versée à tous les Canadiens.

Si cette mesure est adoptée dans sa forme actuelle, bien des Canadiens considéreront le gouvernement et les députés d'un œil sceptique. Avec son machiavélisme typiquement libéral, il est possible que le gouvernement se réserve d'accorder encore une autre augmentation juste avant les prochaines élections. Qui sait? Sur la base d'expériences passées, c'est fort probable. Plutôt que d'accorder maintenant une augmentation indispensable, le gouvernement attend les prochaines élections pour en accorder une nouvelle qui tombera à point nommé. Si c'est ce que le gouvernement a en tête, il est inadmissible de continuer à tromper nos vieillards par ce genre de tactiques.